

# LE DEVOIR

**PERSPECTIVES**  
Les théories du complot relancées  
par la mort de Jeffrey Epstein | **B1**



**CULTURE**  
Le déchirant  
dilemme  
d'Étienne Pilon  
**LED 4**



**PERSPECTIVES** Désir d'île : retrouver  
ses points d'ancrage à Inishbofin | **B2**

III INTERNET

## Ottawa appelé à protéger la culture

Les géants du Web menacent l'existence même de l'industrie artistique, s'inquiète une coalition d'organismes

JÉRÔME DELGADO  
LE DEVOIR

Le milieu culturel canadien, dans sa vaste étendue territoriale, s'appête à monter au front. L'imminente campagne électorale fédérale servira à la Coalition pour la diversité des expressions culturelles (CDEC) pour exiger du gouvernement de s'adapter rapidement à la réalité du Web, notamment en révisant des textes de loi.

Il en va, dit-on, de la survie de la culture nationale.

Il n'est plus « minuit moins une », comme le veut l'expression consacrée. Le seuil est déjà franchi, selon Gabriel Pelletier, président de l'Association des réalisateurs et réalisatrices du Québec

(ARRQ). On ne peut plus attendre des consultations, des rapports, des révisions de loi, il faut agir.

« Pendant la campagne électorale, la culture doit être un enjeu. On veut que les partis politiques s'engagent à agir et, peu importe le parti qui prend le pouvoir, que des actions soient prises rapidement », argue le porte-parole de l'ARRQ.

« On sait qu'il ne se passera rien d'ici les élections [du 21 octobre]. Mais le 22, on ne veut pas entendre qu'il y aura des consultations. On veut de l'action », insiste Solange Drouin, directrice générale de l'ADISQ et coprésidente de la coalition canadienne.

Fondé à la fin du siècle dernier, la CDEC regroupe trente organismes, qui

œuvrent dans tous les secteurs de la culture partout au pays.

Parmi ses principales revendications : que le gouvernement force les géants du Web à se conformer aux lois canadiennes.

Trois textes législatifs sont ciblés : la Loi sur la radiodiffusion, la Loi sur les télécommunications et la Loi sur le droit d'auteur. Plus question que Netflix ne paie pas de taxes.

**Du contenu local**

« On exige que les plateformes numériques soient soumises aux mêmes obligations, réitère Gabriel Pelletier. Elles doivent contribuer à la production de contenu canadien et avoir des quotas de contenu canadien. »

**Pendant la campagne électorale, la culture doit être un enjeu**

GABRIEL PELLETIER



Le réalisateur québécois estime qu'avec un quota, une production Netflix tournée au Canada serait tenue, soit de traiter un sujet canadien, soit d'engager du personnel canadien dans un « poste clé ».

Le contenu local est également primordial pour le monde musical. Les plateformes comme Spotify ou les fournisseurs de téléphonie, y compris canadiens, qui ne cessent d'augmenter leurs revenus, n'ont aucune obligation à diffuser des œuvres canadiennes, contrairement aux radiodiffuseurs. Le peu de visibilité fait mal.

« En 2005, l'industrie québécoise vendait 13 millions d'albums. Aujourd'hui,

VOIR PAGE A 4 : CULTURE

## Les insectes ravageurs d'un temps plus chaud



**Les municipalités sont aux prises avec des problèmes d'érosion. Des insectes ravageurs se multiplient. De nouvelles cultures deviennent possibles. Les pêches subissent une transformation. Partout au Québec, on peut mesurer l'effet des changements climatiques. Cette série estivale propose différents textes sur ces nouveaux enjeux.**

ALEXIS RIOPEL  
À NAPIERVILLE  
LE DEVOIR

Les pieds dans sa terre noire, Jean-Bernard Van Winden se plie en deux. Il empoigne solidement le feuillage d'une carotte et tire fermement, mais lentement. On entend alors de légers craquements. Ce sont les filaments racinaires qui cèdent, laissant le légume émerger du sol. La carotte

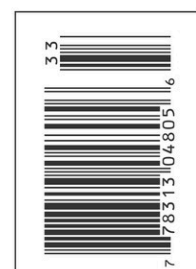
VOIR PAGE A 2 : INSECTES



ALEXIS RIOPEL LE DEVOIR

**INDEX**

- Avis légaux..... B10
- Carrières.....A7
- Décès.....B6
- Édito.....B8
- Grille TV.....LeD32
- Idées.....B9
- Monde.....B6
- Mots croisés.. LeD46
- Petites annonces. B6
- Sports.....A8
- Sudoku..... LeD46



# FIESTA MONARQUE

24-25 AOÛT

Billets en ligne : [espacepourlavie.ca](http://espacepourlavie.ca)

**JARDIN BOTANIQUE**

Montréal

RÉALISÉ PAR L'INSECTARIUM

## Migration nordique

### INSECTES

SUITE DE LA PAGE A 1

serait parfaite si ce n'étaient les cavités noires qui gangrèment la partie supérieure : l'œuvre d'une larve de charançon de la carotte.

Le vétéran producteur maraîcher connaît bien son lopin et les menaces qui guettent son gagne-pain : voilà une quarantaine d'années qu'il y fait pousser oignons, laitues, choux, céleris-raves et compagnie. Or, depuis quelques saisons, il s'arrache les cheveux à cause de cet insecte adepte de la carotte, auparavant aisément contrôlé, mais maintenant favorisé par les températures plus élevées.

« On est une ferme où il n'y a pas un grand historique d'arrosage d'insecticide, mais depuis deux ou trois ans, on a beaucoup plus de difficultés avec le charançon de la carotte », dit M. Van Winden. Il y a quelques jours, il a constaté des pertes de l'ordre de 30 % dans le premier champ de carottes récoltées. Juste à côté, ses laitues souffrent des pointes de chaleur.

Quelques kilomètres plus loin, un producteur de carottes nantaises dit lui aussi avoir du mal à contenir le charançon ces dernières années. « On repart de zéro. Ce n'est pas le même charançon. Ce que mon père et mon grand-père faisaient pour le contrôler, ça ne marche plus ! » lance Jean-François (nom fictif).

Cet agriculteur ne veut pas être nommé car, pour endiguer la montée du ravageur, il est contraint de répandre davantage d'insecticide. Et il ne veut pas que ses carottes soient associées à cette mauvaise publicité.

Pendant des décennies, les producteurs de carottes de la Montérégie ont fait un dépistage du charançon au prin-

temps, explique l'entomologiste Anne-Marie Fortier.

« Si on attrapait un charançon par piège, on recommandait un traitement d'insecticide à l'apparition de deux ou trois feuilles sur le plant de carottes. Pendant longtemps, on a réussi à bien le contrôler comme ça. Aujourd'hui, plusieurs producteurs doivent faire quatre ou cinq applications d'insecticide pour y arriver », indique la directrice scientifique de la compagnie de recherche Phytodata, qui aide les deux producteurs à trouver de nouvelles armes dans la lutte contre ce ravageur.

La mi-août atteinte, le charançon continue de pondre, souligne-t-elle. Auparavant, il avait plutôt tendance à préparer sa diapause à ce stade-ci de l'été. Maintenant, la saison chaude s'est suffisamment prolongée pour permettre à l'insecte de donner naissance à une seconde génération. Une transformation que les experts attribuent aux changements climatiques.

« Avant, on voyait une deuxième génération une année sur vingt ; aujourd'hui, c'est une sur cinq. Et non seulement le charançon peut avoir une génération supplémentaire, il étend aussi son aire de répartition vers le nord », constate Gaétan Bourgeois, chercheur en bioclimatologie à Agriculture et Agroalimentaire Canada.

#### Un problème plus large

Le charançon de la carotte est un exemple particulièrement frappant de l'influence des changements climatiques sur la présence d'insectes ravageurs au Québec. Malheureusement, c'est loin d'être le seul.

La pyrale du maïs, un papillon de nuit, avance lentement vers le nord du Québec en suivant la progression de la culture de cette céréale. « Auparavant, on ne voyait qu'une seule génération de la pyrale du maïs par été au Québec. Maintenant, on en voit deux, et ça pourrait monter à trois par année, comme dans le Midwest américain », explique Jacques Brodeur, professeur de biologie à l'Université de Montréal et titulaire d'une chaire de recherche en lutte biologique.

Le scarabée japonais, une bestiole envahissante qui s'attaque à 300 es-



pèces végétales différentes, dont les bleuets, les framboisiers et les pommiers, a récemment étendu son aire de répartition au Québec. Se déplaçant en grandes colonies, il ne prend la voie des airs que lorsque la température atteint les 21 °C. « Dans ce cas-ci, les changements climatiques pourraient repousser la limite finale de la répartition de Rimouski à Gaspé, par exemple », explique M. Brodeur.

La drosophile à ailes tachetées, qui s'attaque aux petits fruits, survit pour le moment très difficilement aux hivers

**Des cavités noires gangrèment la partie supérieure d'une carotte. C'est l'œuvre d'une larve de charançon.**

ALEXIS RIOPEL  
LE DEVOIR

québécois. Elle arrive seulement à les traverser dans le sud de la province. Or, une légère hausse des températures pourrait lui permettre de s'implanter durablement plus au nord, explique Gaétan Bourgeois.

Le puceron du soja, un autre envahisseur, a investi le Québec de manière fulgurante en deux décennies, mais pourrait bientôt avoir un impact plus grave. « Aux États-Unis, dès que la plante sort du sol, le puceron est prêt à faire des dommages, indique M. Brodeur. On estime qu'avec les changements climatiques, on va se rapprocher de ces conditions. »

Le spécialiste note que cela rendra la tâche plus difficile aux producteurs québécois pour cultiver du soja sans insecticide destiné à l'alimentation humaine, très populaire sur le marché asiatique.

#### Une nouvelle protection

On y revient : la présence accrue d'insectes ravageurs demande une protection accrue des cultures. Si la solution la plus évidente à court terme est de recourir aux pesticides chimiques, plusieurs producteurs aimeraient pouvoir bénéficier d'une défense plus durable. Pour cela, ils comptent sur Anne-Marie Fortier et Phytodata, une entreprise dont ils détiennent l'actionnariat.

Ainsi, la parcelle de Jean-François qui a été particulièrement touchée cette année par le charançon sert à M<sup>me</sup> Fortier pour mener des expériences afin de trouver de nouvelles stratégies de protection. Elle ne veut pas trop donner de détails, par peur de créer de faux espoirs chez les producteurs de carottes. Toutefois, plusieurs options existent : insecticides à base de champignons, implantation d'ennemis naturels, libération d'insectes stériles, etc.

À deux pas de son tracteur, Jean-Bernard Van Winden se remémore un projet testé dans les années 1980 avec l'entomologiste Guy Boivin. Le chercheur avait alors relâché un parasitoïde qui devait tuer dans l'œuf le charançon de la carotte. Cet insecte ennemi n'avait cependant pas réussi à s'implanter dans l'environnement, ce qui rendait la solution impraticable. Peut-être le nouveau climat le permettrait-il ?

# SOUS

Du 17 au 31 août



PROFITEZ DE PRIX PARTICULIÈREMENT SÉDUISANTS SUR UNE SÉLECTION DE MODÈLES D'EXPOSITION

BROSSARD - LAVAL - MONTRÉAL - TORONTO

**rochebobo**  
PARIS

www.roche-bobois.com

# Le NPD expulse Pierre Nantel

Le député flirtait avec le Parti vert

**HÉLÈNE BUZZETTI**  
CORRESPONDANTE PARLEMENTAIRE  
À OTTAWA  
LE DEVOIR

Nouvelle tuile pour le Nouveau Parti démocratique: son député de Longueuil-Saint-Hubert, Pierre Nantel, passe au Parti vert d'Elizabeth May en invoquant l'urgence climatique. Ses collègues disent ne pas comprendre son geste, même si en coulisses, plusieurs reconnaissent qu'ils s'y attendaient depuis longtemps.

La rumeur du passage de M. Nantel dans le camp des verts, d'abord relayée par le journaliste Bernard Drainville vendredi matin, avait forcé le chef adjoint du NPD, Alexandre Boulerice, à rendre visite à domicile à son collègue. « Il nous a confirmé très, très clairement que, pour lui, la page était tournée, qu'il était en discussion avec le Parti vert, que les négociations se terminaient, qu'il n'y avait plus que quelques points à régler, et que sa décision était irréversible », relate M. Boulerice.

Le parti a donc annoncé par communiqué de presse qu'il expulsait son député. « Le NPD amorcera le processus de nomination d'une nouvelle candidature dans la circonscription de Longueuil-Saint-Hubert afin que les gens de la circonscription puissent élire un député ou une députée qui est de leur côté et qui fait passer leurs intérêts en premier. »

La chef du Parti vert, Elizabeth May, confirme au *Devoir* qu'elle était en discussion avec son « ami » « depuis



Le député Pierre Nantel

quelques mois ». L'annonce officielle de son arrivée pourrait être faite à Montréal dès lundi en présence de M<sup>me</sup> May. Car il reste à déterminer dans quelle circonscription M. Nantel portera les couleurs de sa nouvelle famille politique. Le Parti vert a déjà une candidate dans Longueuil-Saint-Hubert, Casandra Poitras. « Le Parti vert n'est pas un parti où on peut bouger quelqu'un, explique M<sup>me</sup> May. On doit trouver une solution pour elle qui fonctionne aussi pour Pierre. » La circonscription voisine, Longueuil-Charles-LeMoine, est encore libre.

Au moment d'écrire ces lignes, M. Nantel n'avait pas encore réagi, mais sur Twitter, il a écrit: « Comme tant de Québécois, je suis orphelin politique. » Dans une entrée subséquente, il a ajouté: « Je me tue (!) depuis des mois à inviter les partis à mettre de côté leurs différences, pour la planète. À ne pas laisser les deux partis propétroliers (PLC et PCC) multiplier la production pétrolière. Le réveil-matin climatique a sonné. Qu'est-ce qu'on fait? Je réfléchis... »

Sa réflexion dure depuis longtemps. Le chef adjoint du Parti vert, Daniel Green, a relaté au *Devoir* que lors des marches étudiantes pour le climat, ce printemps à Montréal, M. Nantel avait demandé de marcher avec le petit contingent représentant le Parti vert. « Je lui ai dit: "Oui, mais n'y a-t-il pas des drapeaux du NPD plus loin là-bas?" relate M. Green. Il m'a dit: "Non, je vais marcher avec vous, j'ai beaucoup de respect pour M<sup>me</sup> May." »

## Explications « confuses »

Les néodémocrates disent ne pas tout à fait comprendre la motivation de leur ancien collègue. « Les raisons étaient assez confuses, c'était beaucoup "il faut sauver la planète, la planète brûle" », relate M. Boulerice. Pierre Nantel plaide depuis quelque temps pour une lutte concertée contre les changements climatiques sans égard aux lignes de fracture partisanes. En coulisses, certains se demandent en quoi troquer une formation politique pour une autre change cette dynamique.

Chose certaine, le transfuge alimentera la réflexion des progressistes québécois à la veille de l'élection fédérale. Depuis un an, quelques anciens militants néodémocrates déçus des perfor-

mances de leur parti évoquent un passage au Parti vert. L'ancien député Jean Rousseau est passé à l'acte et sera candidat pour M<sup>me</sup> May. L'ex-député Pierre Dionne Labelle a appelé à une fusion des deux formations.

Alexandre Boulerice dira aux électeurs que les deux partis ne se ressemblent pas. « Si vous avez une préoccupation pour l'environnement, nous la partageons. Mais comme dans l'esprit du Green New Deal d'Alexandria Ocasio-Cortez [la représentante démocrate], pour nous, la lutte contre les changements climatiques est indissociable de la redistribution de la richesse et de la lutte contre les inégalités, et c'est le plus que propose le NPD que le Parti vert n'a pas. Le Parti vert n'est pas vraiment à gauche. »

Pierre Nantel s'est retrouvé plus d'une fois au cœur de rumeurs de changement d'allégeance. Soupçonné d'affinités souverainistes, il a d'abord été envoyé au Parti québécois pour l'élection de 2018. Cette rumeur s'était intensifiée après le passage de Martine Ouellet à la scène fédérale qui libérait le siège à l'Assemblée nationale correspondant à celui de M. Nantel. Les rumeurs l'ont ensuite envoyé au Bloc québécois.

M. Nantel avait fait bande à part en votant avec les conservateurs pour la déclaration unique de revenus réclamée par Québec. Le NPD avait décidé de s'y opposer après avoir conclu qu'une telle réforme engendrerait des pertes d'emplois. Il avait aussi critiqué le nouveau chef Jagmeet Singh pour avoir suggéré qu'Ottawa conteste la loi québécoise sur le port des symboles religieux. Malgré ces différends, le NPD pensait avoir rétabli les ponts en mai dernier en nommant le bouillant député porte-parole « sur les enjeux touchant la nation québécoise ».

« Ça allait arriver, raconte une source néodémocrate. Ça fait des années qu'il dit qu'il n'est qu'un touriste au NPD et qu'il n'a pas de sang orange dans les veines. » Une autre personne rappelle que le parti a maintes fois essayé d'accommoder son élu. « Mais vient un moment où il faut envisager la séparation. »

M. Nantel a été élu une première fois en 2011 à la faveur de la vague orange. Il a été réélu de justesse en 2015, obtenant à peine 703 voix de plus que son adversaire libéral.

## III JUSTICE

# Le procès de Minassian portera sur son état mental

**LIAM CASEY**  
À TORONTO  
LA PRESSE CANADIENNE

L'enjeu du procès d'Alek Minassian, accusé de l'attaque à la fourgonnette bélier survenue l'an dernier à Toronto, portera sur son état mental au moment des événements et non pas sur sa présence derrière le volant, a déterminé le juge Anne Molloy, vendredi.

La juge responsable du procès, qui doit se dérouler à compter du 10 février, a fait cette déclaration au moment d'annuler une ordonnance de non-publication concernant les détails de la déclaration faite par le suspect aux policiers. Les propos tenus par l'accusé de 26 ans dans les heures qui ont suivi son arrestation seront rendus publics le mois prochain.

L'avocat qui représente Alek Minassian, Boris Bytensky, réclamait le maintien de l'ordonnance de non-publication afin d'éviter toute possibilité de contaminer les éventuels témoins appelés devant le tribunal. La juge Anne Molloy a rejeté cet argument et décidé que l'ordonnance serait suspendue le 27 septembre.

« Il est difficile de croire qu'il puisse y avoir une personne appelée à témoigner qui ne sache pas déjà que M. Minassian a conduit une fourgonnette sur un trottoir de Toronto, tuant et blessant de nombreuses personnes, a-t-elle écrit dans sa décision. L'enjeu principal de ce procès portera sur l'état mental de M. Minassian au moment des faits. »

L'homme âgé de 26 ans est accusé de 10 chefs de meurtre au premier degré et de 16 chefs de tentative de meurtre à la suite de l'attentat perpétré le 23 avril 2018, sur la rue Yonge, dans le nord de la Ville Reine.

Me Boris Bytensky avait demandé à ce qu'une ordonnance de non-publication soit placée sur la déclaration de son client à la police et sur les autres procédures préliminaires d'ici à ce que le procès soit terminé.

Plusieurs médias s'étaient opposés à cette demande d'ordonnance de non-publication.

Fin juin, la Couronne et la défense se sont entendues sur la tenue d'un procès devant juge seulement, ce qui a entraîné une demande des médias pour obtenir les déclarations faites par l'accusé aux policiers.

## Des images vues de tous

Pour la juge Anne Molloy, empêcher la divulgation des déclarations de l'accusé pendant la tenue du procès aurait représenté « un affront colossal » au principe de transparence du système judiciaire.

« Cela a été une tragédie qui a eu une incidence importante et dévastatrice au sein de la communauté de Toronto et même au-delà. Les gens veulent savoir ce qui s'est passé, a écrit la juge Molloy. Ils ont le droit de savoir ce qui s'est passé dans le cadre du procès consacré à trouver la réponse à cette question. »

Assis dans le box des accusés, le dos voûté et portant une chemise grise, Alek Minassian a peu réagi à la décision rendue par la juge.

La magistrate a souligné que la déclaration de l'accusé aux policiers sera l'un des plus importants éléments de preuve de la poursuite durant le procès.

« M. Minassian a avoué être le conducteur de la fourgonnette, mais cela ne sera pas sujet à controverse au cours du procès », a-t-elle écrit dans sa décision.

« L'arrestation de M. Minassian à côté de la fourgonnette qu'il conduisait a été diffusée à la télévision tout juste après l'événement et a été vue par des milliers de personnes, y compris probablement ces éventuels témoins qui le connaissaient, puisque les images étaient à la portée de tous sur Internet. »

Une ordonnance de publication sera également suspendue en ce qui concerne les détails de deux autres affaires criminelles, notamment le dossier d'un homme de London, en Ontario, accusé en lien avec « une menace potentielle d'attaque possiblement inspirée par l'attentat à la fourgonnette bélier de Toronto », a mentionné la juge.

# Ottawa indemnifiera les producteurs laitiers

Le montant de 1,75 milliard doit compenser l'impact des accords de libre-échange

**FRANÇOIS DESJARDINS**  
LE DEVOIR

Le gouvernement Trudeau a promis aux producteurs laitiers vendredi une aide financière de 1,75 milliard pour compenser l'effet des concessions des accords avec l'Europe et les pays de l'Asie-Pacifique, un plan qu'ils ont bien reçu, en prévenant toutefois qu'il faudra aussi allonger des sommes pour l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM).

L'enveloppe, qui sera versée sur huit ans, bénéficiera à 11 000 fermes laitières au Canada, dont la moitié se situent au Québec. Une tranche de 345 millions sera versée dès cette année sous forme de paiements directs, ce qui représente environ 28 000 \$ pour une ferme moyenne de 80 vaches.

« Les compensations sont déployées de façon pleine et équitable afin de permettre à chacune et chacun de prendre les meilleures décisions en fonction des nouvelles réalités du marché et de leur situation respective », a soutenu le gouvernement fédéral, dont l'annonce a été faite dans une ferme à Compton, au Québec, par la ministre de l'Agriculture, Marie-Claude Bibeau.

Les modalités des prochaines années du plan d'aide restent cependant à être déterminées entre Ottawa et les Producteurs laitiers du Canada, a indiqué le gouvernement fédéral. Cette aide s'ajoute aux 250 millions offerts en 2016 pour l'accord avec l'Europe, qui permettait notamment de plus grandes importations de fromage.

## Réactions positives

L'aide « est conforme aux orientations » dévoilées à la fin de l'hiver dans le dernier budget du ministre des Finances, ont estimé les Producteurs de lait du Québec (PLQ). « Nous souhaitons qu'il n'y ait pas de concessions pour nous dans ces accords, mais des concessions ont été faites. Il fallait donc indemniser les producteurs », a affirmé le président de l'organisation, Bruno Letendre, lui-même producteur à Saint-Georges-de-Windsor, en Estrie.

Selon une première analyse faite par les PLQ, l'enveloppe annoncée devrait couvrir environ 70 % des pertes qui dé-



La ministre de l'Agriculture, Marie-Claude Bibeau (à droite), a profité de l'annonce de vendredi pour discuter avec la propriétaire d'une ferme laitière à Compton, en Estrie. PAUL CHIASSON / LA PRESSE CANADIENNE

coulent des concessions consenties par Ottawa dans les deux accords avec ses partenaires.

Ces versements directs effectués cette année doivent être faits rapidement, avant l'élection, a plaidé la Fédération des chambres de commerce du Québec en rappelant que les producteurs attendent depuis longtemps. Aux yeux du Bloc québécois, le gouvernement Trudeau vient de poser un geste à saveur électorale. « Les producteurs ont très clairement indiqué qu'ils souhaitent recevoir un chèque avant les élections », a affirmé le chef du parti, Yves-François Blanchet. Le Parti conservateur a accusé les libéraux de s'être traînés les pieds et d'avoir attendu à l'approche du scrutin pour faire leur annonce.

Si le plan a été bien reçu, les producteurs préviennent toutefois que le gouvernement devra également sortir le chéquier pour l'AEUMC. Les PLQ demandent notamment aux partis politiques de « s'engager à maintenir le programme annoncé par le gouvernement » et à tracer une ligne lors des prochaines négociations.

## Paramètres à surveiller

Selon le directeur des communications des PLQ, François Dumontier, l'impact de l'AEUMC, qui prévoit des concessions de parts de marché d'environ 3,9 %, sera plus ou moins équivalent à celui des deux autres accords. Cependant, des points d'interrogation demeurent quant aux conséquences de certains paramètres, dont les exportations de poudre de lait écrémé et le remplacement de la « classe 7 », qui concerne le lait diafiltré exporté par les Américains, a-t-il dit.

Les discussions préliminaires portant sur une entente commerciale entre les pays du Mercosur et le Canada sont également un enjeu éventuel, a mentionné M. Dumontier. Les négociations entre le Canada et le Mercosur — quatrième bloc commercial du monde, qui comprend le Brésil, l'Argentine, l'Uruguay et le Paraguay — ont débuté en mars 2018 à Ottawa.

Si jamais le Brexit forçait un jour le Royaume-Uni à négocier un accord avec le gouvernement canadien, il pourrait là aussi y avoir un enjeu, a ajouté M. Dumontier.

III ÉTHIQUE

# Affaire SNC-Lavalin : une enquête serait pertinente, estime un expert

LEILA JOLIN-DAHEL  
LE DEVOIR

Le rapport Dion ne donne pas toutes les réponses et une enquête sur les dessous de l'affaire SNC-Lavalin pourrait être pertinente, estime un expert en crimes financiers.

« Tout le monde saute aux conclusions, tout le monde veut dire que des gens sont coupables ou non coupables et je suis l'une des rares personnes qui ont déclaré ne pas être prêtes à le dire », explique Kenneth Jull, conseiller au cabinet d'avocats Gardiner Roberts à Toronto et professeur adjoint à l'Université de Toronto, où il donne le cours « Financial Crimes and Corporate Compliance » (crimes financiers et conformité d'entreprise).

Selon lui, les questions qui consistent à savoir pourquoi SNC-Lavalin n'a pas obtenu d'accord de poursuite différée et s'il y avait des raisons de ne pas le faire demeurent en suspens.

M. Jull est également d'avis que le commissaire Dion est « allé trop loin » dans les conclusions de son rapport en estimant que le premier ministre n'aurait pas dû contacter M<sup>me</sup> Wilson-Raybould concernant l'affaire SNC-Lavalin. Selon lui, M. Trudeau était en droit de contacter la procureure générale.

## Simplification de la situation

M. Jull estime que, tant du côté des libéraux que des conservateurs, il y a une simplification à l'excès de la situation. « Il y a une simplification excessive de ce qui sont des concepts légaux très compliqués », résume-t-il.

Le chef du Parti conservateur, Andrew Scheer, réclame la tenue d'une telle enquête par le Comité permanent de l'accès à l'information, de la protection des renseignements personnels et de l'éthique. Cette requête survient après le dépôt cette semaine du rap-



Andrew Scheer a réclamé vendredi une enquête d'un comité parlementaire sur les agissements de Justin Trudeau dans l'affaire SNC-Lavalin.

ADRIAN WYLD ET PETER POWER LA PRESSE CANADIENNE



port du commissaire à l'éthique, Mario Dion. Ce dernier a conclu que le premier ministre, Justin Trudeau, avait violé la Loi sur les conflits d'intérêts par

l'exercice de pressions indues sur l'ex-ministre de la Justice et ex-procureure générale, Jody Wilson-Raybould, dans le dossier SNC-Lavalin.

En conférence de presse, vendredi, à Moncton, le chef conservateur a accusé le premier ministre d'avoir « trahi la confiance » des Canadiens et du Parti libéral. Il a également demandé aux députés libéraux de ne pas se livrer à du camouflement en ne s'opposant pas à l'enquête.

Le premier ministre, Justin Trudeau, a déclaré accepter le rapport, en plus d'assumer la responsabilité de ce qui s'était passé. Il a ajouté être en désaccord avec certaines conclusions de M. Dion, notamment le fait qu'il n'aurait pas dû avoir de contacts avec M<sup>me</sup> Wilson-Raybould au sujet de l'affaire SNC-Lavalin.

## Une question d'approche

Selon M. Jull, il y a deux façons d'aborder l'affaire SNC-Lavalin.

La première est que, si Justin Trudeau avait tenté de changer l'opinion de M<sup>me</sup> Wilson-Raybould sur la base d'intérêts nationaux économiques, c'était effectivement une approche « inappropriée ».

« Une entreprise ne peut pas dire par exemple : "Je suis tellement grosse, vous devez me donner un traitement de faveur." » illustre-t-il, ajoutant que « la loi dit que vous ne pouvez pas faire ça ».

Toutefois, selon une autre approche, il n'y a aucune raison qui empêcherait le premier ministre de discuter d'erreurs de droit avec la procureure générale.

« L'une des dispositions de la loi permet au procureur général de considérer les conséquences sur des personnes innocentes, des employés innocents, explique M. Jull. Si le procureur général n'a pas considéré ce facteur adéquatement, cela pourrait potentiellement être une erreur de droit ».

Dans ce cas, M. Jull estime qu'il aurait été approprié pour le premier ministre ou ses collaborateurs d'avoir ce genre de discussions avec M<sup>me</sup> Wilson-Raybould.

Les députés conservateurs et néodémocrates ont réclamé une réunion d'urgence du comité de l'éthique, dans le but d'examiner le rapport Dion. Les deux partis d'opposition comptent suffisamment de membres au comité afin de forcer la tenue d'une telle réunion. Les libéraux détiennent toutefois la majorité des sièges au comité.

Avec La Presse canadienne

Série  
Politique

Présentée par

Bell

CONSEIL  
DES RELATIONS  
INTERNATIONALES  
DE MONTRÉAL

Le très honorable  
**Justin Trudeau**  
Premier ministre du Canada

21 août 2019 • de 11 h 45 à 13 h 45

Avec l'appui de

Desjardins

Hydro Québec

BOMBARDIER

100 CN

RioTinto

Caisse de dépôt et placement du Québec

OSLER  
Avocats

EDC

MTL  
MONTREAL  
INTERNATIONALPORT M  
MONTREALAIR CANADA  
Transporteur officiel100 ANS  
TOURISME /  
MONTREAL

Kruger

FONDS  
de solidarité FTQUniversité  
de MontréalEY  
Travailler ensemble  
pour un monde meilleurUPA  
POUVOIR INCOUBER  
POUVOIR GRANDIR  
L'Union des producteurs agricoles

LOGISTI

TEAMSTERS  
CANADA

Manuvie

CA  
DE  
LA  
CPI

LE DEVOIR

INSCRIPTION corim.qc.ca 514 340-9622

## La fin des journaux redoutée par les éditeurs

### CULTURE

SUITE DE LA PAGE A 1

pas plus de 3 millions. Elle en vend encore moins en numérique », déplore Solange Drouin.

Dans le secteur du livre, le faible contenu canadien se manifeste surtout au niveau de l'édition francophone. Oui, Amazon possède une boutique en français, faut encore qu'on la trouve, concède Richard Prieur, directeur général de l'Association nationale des éditeurs de livres (ANEL).

« La vitrine francophone est très européenne. Et une fois sur trois, on a une réponse de non-disponibilité. Ce qui est curieux, constate-t-il, avec une pointe de réalisme très canadienne, c'est que nous vendons au Québec plus de livres numériques sur amazon.fr que sur amazon.ca ».

### Les revenus de la pub

La concentration des revenus publicitaires par les plateformes numériques est un autre effet pernicieux. L'éventuelle fermeture des journaux en région, comme ceux du groupe Capitales Médias pris avec des difficultés financières, aura un « effet boule de neige » pour le livre, craint-on à l'ANEL.

« Quantité de salons du livre ont des ententes avec ces journaux, ententes de commandites et de couverture. La perte de ces prescripteurs traditionnels est une grande menace », pense Richard Prieur, qui souhaite que l'aide aux médias promise par le gouvernement Trudeau s'applique rapidement.

Si les télévisions généralistes perdent elles aussi des annonceurs, les câblodistributeurs voient fondre le nombre de leurs abonnés. Or, ils sont tenus de verser un pourcentage de leurs revenus au Fonds des médias, qui sert à financer les productions canadiennes. Moins d'abonnés, moins d'argent dans la création.

Une solution simple, estime Gabriel Pelletier, serait de revoir le concept « radiodiffusion », tel que le comprend la Loi sur la radiodiffusion. Faire d'un fournisseur Internet une entreprise de radiodiffusion l'obligerait à verser un

### L'éventuelle fermeture des journaux en région, comme ceux du groupe Capitales Médias pris avec des difficultés financières, aura un « effet boule de neige » pour le livre, craint-on à l'ANEL

taux de ses revenus publicitaires dans le Fonds des médias.

### Bénéfices pour tous

La réalité numérique a mis à mal l'écosystème culturel dans son ensemble. Moins de visibilité sur les plateformes se traduit au bout du compte en moins de revenus pour les auteurs. Les auteurs et compositeurs finissent par consacrer moins de temps à leur carrière, estime-t-on à l'ADISQ.

Selon l'ARRQ, les effets du numérique se ressentent davantage dans les productions en français que dans celles en anglais. La « valeur de la production télévisuelle » a perdu 3 % depuis 2017, soit 11 millions de dollars, alors que celle en « d'autres langues » a monté de 261 %.

« On tourne à la va-vite, caméra à l'épaule, on n'a pas le temps de poser la caméra. Le budget d'une série francophone s'élève à 500 000 \$ l'heure et [elle] doit être tournée en 5 jours », résume Gabriel Pelletier. En anglais, le tournage peut durer le double.

La CDEC ne renie pas la réalité numérique. Elle veut que la culture canadienne puisse en bénéficier. Et non le contraire.

« On a un système qui fonctionne bien depuis les années 1960. Nous fermions nos frontières et avions tout de même accès à des [productions étrangères] à travers les câblodistributeurs, qui contribuaient aux productions canadiennes. Il n'y a plus de frontières et la concurrence a davantage de moyens. Il nous faut un système semblable [comme avant] », affirme Solange Drouin.

« On ne jette pas le bébé avec l'eau du bain, seulement on veut alerter la population que son identité culturelle est en jeu », conclut-elle.

## III QUÉBEC

# La jeunesse caquiste en plein élan

À l'occasion de son congrès, la relève du parti discutera d'une quarantaine de propositions dont celle de protéger la liberté d'expression sur les campus universitaires

MYLÈNE CRÉTE  
CORRESPONDANTE PARLEMENTAIRE  
À QUÉBEC  
LE DEVOIR

Entre 300 et 400 personnes sont attendues samedi et dimanche au congrès de l'aile jeunesse de la Coalition avenir Québec (CAQ) à Sherbrooke. Du jamais vu pour la relève de ce parti qui a soufflé ses huit bougies cette année.

« On s'est donné comme mission de toujours pousser notre formation politique à penser plus loin que des horizons électoraux de quatre ans », indique le président de la commission de la relève de la CAQ, Kevin Paquette, en entrevue au *Devoir*. Celui-ci terminera son mandat ce week-end après deux ans à la tête des jeunes caquistes.

L'aile jeunesse du parti proposera sa propre solution à la pénurie de main-d'œuvre : celle de cesser de percevoir de l'impôt sur les heures supplémentaires pour des emplois en demande, comme celui de préposé aux bénéficiaires, ou pour certains groupes d'âge, comme les aînés. Un incitatif fiscal qui pourrait, selon eux, inciter les gens à

travailler davantage.

« On s'entend, c'est une mesure qui est coûteuse, reconnaît M. Paquette. Mais on le sait, au Québec, on vit une pénurie de main-d'œuvre assez importante ; de l'autre côté, on dit depuis des années que les Québécois sont parmi les plus taxés et les plus imposés en Amérique du Nord. Je crois que pour la CAQ, qui se targue d'être le parti des contribuables, ce serait une belle mesure à mettre de l'avant au cours des prochains mois. »

## Moteur ou source de polémique?

Une autre proposition qui risque d'être controversée est celle pour protéger la liberté d'expression dans les universités. Les organisateurs ont invité le chroniqueur Mathieu Bock-Côté pour discuter de cette question avant la plénière. En tout, une quarantaine de propositions seront débattues au cours de la fin de semaine. Elles sont regroupées en cinq thèmes : la gouvernance ; la santé ; les nouvelles technologies numériques ; les régions ; la culture, la langue et la citoyenneté.

Ces jeunes militants sont-ils un moteur ou bien une source de polémiques ?

## [La] jeunesse québécoise n'appartient pas à Québec solidaire

SAMUEL POULIN



On a parfois vu des gouvernements rejeter des propositions controversées qui venaient d'être adoptées par l'aile jeunesse de leur formation politique. « Il faut le voir comme un *think tank* à l'intérieur du parti, affirme la directrice générale de la CAQ, Brigitte Legault. Des fois, ils vont peut-être aller plus loin que ce que nous, on pense, mais c'est correct, parce que leur but est d'inspirer. »

La femme de 38 ans a elle-même été présidente des jeunes libéraux du Canada de 2003 à 2008 et s'est fait le porte-voix de propositions qui ne faisaient pas l'unanimité à l'époque, comme la légalisation du mariage entre personnes de même sexe. Elle cite

le défunt Jean Lapierre qui était alors son lieutenant au sein du parti. « Il me disait toujours "ce n'est pas grave Brigitte, le pire que je vais dire, c'est que vous êtes juste une *gang* de jeunes écrivains", se rappelle-t-elle en riant.

Brigitte Legault note que les jeunes caquistes ont l'oreille du premier ministre, François Legault, et qu'ils ont beaucoup de poids au sein de la CAQ — la commission de la relève étant l'une des trois seules commissions du parti. Ces jeunes militants ont d'ailleurs convaincu leur formation politique de se préoccuper davantage d'environnement après l'élection d'octobre dernier.

« Dans tous les bilans, on était là pour marteler qu'à notre avis, on n'a pas assez parlé d'environnement lors de la campagne, raconte Kevin Paquette. Ensuite, on a été extrêmement présents dans nos instances régionales pour pousser le thème de l'environnement à un point tel que la commission politique du parti a été obligée d'en faire le seul thème de notre conseil général en mai dernier. »

« Il y a des enjeux qui se découvrent et font l'actualité grâce à la jeunesse québécoise, et cette jeunesse québécoise n'appartient pas à Québec solidaire », souligne le député Samuel Poulin, qui est adjoint parlementaire du premier ministre pour le volet jeunesse.

François Legault est d'ailleurs attendu dimanche matin avec cinq de ses ministres — Benoit Charrette, Pierre Fitzgibbon, Mathieu Lacombe, Nathalie Roy, Simon Jolin-Barrette et Jean-François Roberge. Ce cinquième congrès des jeunes caquistes ne risque donc pas de passer inaperçu.

## III NATURE

# La menace d'une extinction silencieuse pèse sur la girafe

En Afrique, leur nombre a diminué de 40 % entre 1985 et 2015

NICOLAS DELAUNAY  
À LOISABA, KENYA  
AGENCE FRANCE-PRESSE

Pendant des décennies, Lesaiton Lengoloni se posait peu de questions lorsque son chemin croisait celui du plus grand animal terrestre. « Avec une girafe, on pouvait nourrir le village pendant plus d'une semaine », se souvient ce berger samburu vivant sur le haut plateau de Laikipia, dans le centre du Kenya.

« Il n'y avait pas de fierté particulière à tuer une girafe, pas comme un lion », raconte cet homme au visage buriné par le temps, appuyé sur un bâton.

Et qu'importe si la chasse de cet animal charismatique est considérée comme du braconnage, « c'était un moyen de subsistance, on mangeait la viande, on se servait de la peau pour le cuir et pour fabriquer des remèdes, et les queues étaient symboliquement offertes aux aînés », explique-t-il.

Mais au fil des ans, dit-il, les girafes réticulées, la sous-espèce vivant dans cette région, se sont faites de plus en plus rares.

Sur fond de croissance démographique, leur habitat a été de plus en plus fragmenté et réduit, vu que certains continuent de tuer les girafes uniquement pour leurs os et leur cervelle, considérés comme des remèdes contre le sida, ou leur queue.

À l'échelle du continent, le nombre de girafes a diminué de quelque 40 % entre 1985 et 2015, pour atteindre environ 98 000 individus, selon des chiffres rassemblés par l'Union internationale pour la protection de la nature (IUCN), qui identifie toutefois des dynamiques régionales distinctes.

En Somalie, au Soudan du Sud, en République démocratique du Congo ou en Centrafrique, notamment, les conflits favorisent le braconnage et rendent quasi impossible toute tentative d'étudier et de protéger les girafes.

Des hausses remarquables ont été enregistrées en Afrique australe, mais en Afrique de l'Est, la girafe réticulée a perdu quelque 60 % de ses individus tandis que la girafe nubienne a connu une baisse tragique de 97 %. En Afrique centrale, la girafe du Kordofan a vu sa population diminuer de 85 %.

## « Vulnérables » depuis 2016

L'annonce par l'IUCN du classement de la girafe dans la catégorie des espèces « vulnérables » a été accueillie avec une relative surprise fin 2016. Lors de la précédente évaluation, en 2010, elle était encore classée comme

« préoccupation mineure ».

« La girafe est un grand animal que l'on voit assez facilement dans les parcs et les réserves, ce qui a pu donner la fausse impression que tout allait bien », analyse Julian Fennessy, coprésident du groupe de spécialistes de l'IUCN pour les girafes et les okapis. « D'autant que le problème se situe principalement en dehors des espaces protégés ».

De nombreux observateurs évoquent pour ces raisons la menace d'une « extinction silencieuse ». Historiquement, la girafe a rarement suscité beaucoup d'intérêt pour les chercheurs.

« Si on les compare à d'autres espèces charismatiques comme les lions, les éléphants et les rhinocéros, on sait très peu de choses sur les girafes », relève Symon Masiaine, coordinateur du programme d'étude et de protection des girafes Twiga Walinzi (gardiens des girafes, en swahili), au Kenya, débuté en 2016. « On reste en retard, mais les choses évoluent ».

Arthur Muneza, de la Fondation pour la préservation de la girafe, rappelle que la première recherche de longue durée sur les girafes ne date que de 2004, en Namibie, et que nombre de données sur les girafes ont été récoltées dans le cadre d'études sur d'autres animaux.

Il note également que l'IUCN, en l'absence de données fiables, a dû attendre 2018 pour être en mesure d'établir le niveau de menace pour certaines sous-espèces. La réticulée et la massai sont désormais classées « en danger », la nubienne et la Kordofan « en danger critique d'extinction ».

« Sans données fiables, c'est difficile d'établir des mesures de protection adéquates », dit-il.

## Peu d'informations

La dernière proposition en date vise à réguler le commerce international des girafes dans le cadre de la Convention sur le commerce international des espèces menacées, qui se réunit du 17 au 28 août à Genève. Mais là aussi, un manque cruel de données occupe le devant de la scène.

Six pays africains, dont le Tchad et le Kenya, proposent de classer la girafe dans la « liste des espèces qui, bien que n'étant pas nécessairement menacées actuellement d'extinction, pourraient le devenir si le commerce de leurs spécimens n'était pas étroitement contrôlé ». Des « permis d'exportation ou de réexportation » seraient alors obligatoires.

Sauf qu'il n'y a « pas suffisamment de données fiables » sur le commerce international des girafes, qu'il s'agisse



La girafe réticulée, une sous-espèce vivant dans la région de Laikipia, au Kenya, se fait de plus en plus rare. Symon Masiaine (au volant) assure leur protection.

TONY KARUMBA  
AGENCE  
FRANCE-PRESSE

des trophées, des parties de corps ou d'artefacts, souligne Arthur Muneza. « Il faudrait d'abord une étude pour connaître l'ampleur du phénomène et son éventuelle influence sur les populations de girafes ».

Les soutiens de la proposition invoquent le principe de « précaution » et soulignent qu'une classification obligerait les pays membres à récolter des données sur les exportations.

Les critiques dénoncent une proposition guidée par « l'émotion » plutôt que

par les « faits scientifiques », et soulignent que le peu d'informations disponibles — les États-Unis sont le seul pays répertoriant ces importations — indique que l'essentiel des trophées de girafes proviennent de pays où les populations de girafes augmentent (Afrique du Sud et Namibie).

Sur le plateau de Laikipia, Symon Masiaine estime que, quelle que soit la décision prise à Genève, « cela veut dire qu'on parle de la girafe, et elle a bien besoin de cela ».



## Congédié?

Voyez  
**François Gendron**  
avocat  
LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514-845-5545

## A 6 | ÉCONOMIE

## III VOS FINANCES

## Le visage de l'accessibilité immobilière

GÉRARD BÉRUBÉ



Sans être annonciatrice d'une bulle, l'accessibilité au logement au Canada a connu une amélioration accélérée au deuxième trimestre. Les analystes de la Banque Nationale parlent de la plus forte progression depuis le premier trimestre de 2009, au sortir de la Grande Récession. Mais les écarts se creusent entre les grands marchés.

Selon l'indice de l'abordabilité du logement conçu par la Banque Nationale, qui calcule le paiement hypothécaire en pourcentage du revenu, tous les grands marchés résidentiels canadiens ont connu une embellie au deuxième trimestre, alimenté cette fois par un recul des taux hypothécaires. « La baisse des taux hypothécaires combinée à un marché du travail robuste a réduit le risque d'une correction des prix des logements au cours des prochains mois », ont ajouté les analystes Matthieu Arseneau et Kyle Dahms. Le taux hypothécaire contractuel de référence (échéance de cinq ans) s'est replié de 68 points de base depuis décembre, de 45 points au deuxième trimestre. Aussi, les prix corrigés des effets saisonniers ont diminué de 1% entre les premier et deuxième trimestres, et le revenu médian des ménages s'est apprécié de 1,7%.

Mais les écarts persistent. Sur une base historique, les marchés de Toronto et de Vancouver restent inabornables. Aussi, le temps nécessaire pour accumuler une mise de fonds minimale sur un logement représentatif à un taux d'épargne de 10% se chiffre à 331 mois, à Vancouver, à un peu plus de 88 mois à Toronto et à 33 mois à Montréal.

Mais à se comparer... Toronto et Vancouver restaient à mi-chemin dans la liste internationale des villes selon le prix au pied carré pour un appartement de 645 pi<sup>2</sup> au centre-ville. Ce prix touchait 3424 \$US à Hong Kong, 1744 \$US à Londres ou encore 1410 \$US à New York, contre 764 \$US à Toronto et 699 \$US à Vancouver. Ce prix était de 468 \$US à Montréal, de 385 \$US à Ottawa et de 316 \$US à Québec.

## Quelque 30 mois d'épargne

Revenant à Montréal, l'abordabilité est retombée à sa moyenne historique, avec un ratio de 30,5% tous types d'habitation confondus. Par segment, il était de 25% pour les copropriétés, de 33% pour les autres. À titre de comparaison, il était respectivement de 38% et de 62% à Toronto, de 16 et 22% à Québec. À Montréal, l'effet « coût du financement » a joué, puisque sur une base annuelle, les prix du logement ont augmenté de 5,2%, dépassant la croissance de 4,7% des revenus.

**À Montréal, l'effet coût du financement a joué puisque sur une base annuelle, les prix du logement ont augmenté de 5,2%, dépassant la croissance de 4,7% des revenus**

Toujours à Montréal, le prix du logement représentatif (hors copropriété) était de 374 315 \$ au deuxième trimestre, nécessitant un salaire annuel de 64 953 \$ pour un ménage voulant acquérir ce logement. Et 36 est le nombre de mois d'épargne (à 10% du revenu) pour se doter de la mise de fonds minimale. Dans la copropriété, le prix représentatif se chiffrait à 281 945 \$, exigeant un salaire annuel d'un ménage de 48 924 \$ et nécessitant 27 mois d'épargne.

À Québec, l'on parle d'un prix représentatif hors copropriété de 292 193 \$, appelant un salaire annuel d'un ménage de 50 703 \$ et 23 mois d'accumulation de l'épargne. De 214 229 \$ dans la copropriété, pointant un salaire de 37 174 \$ et 17 mois d'épargne.

## Resserrement des règles

Dans son évaluation trimestrielle du marché de l'habitation au Canada publiée au début du mois, la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) concluait pour Montréal que le degré de vulnérabilité globale demeure faible depuis près de deux ans. « Les prix des habitations sont restés en phase avec les facteurs économiques et démographiques fondamentaux, comme le revenu personnel disponible et la population des jeunes adultes », écrivait l'agence fédérale. Il n'y a pas de signe de construction excessive, mais en revanche, la surchauffe persiste sur le marché de la revente en raison du resserrement « important » de l'offre et de la demande.

À Québec, les données « ne soulèvent pas de préoccupations quant à une surchauffe sur le marché de la revente ou à une accélération de la croissance des prix. Comme les prix des habitations demeurent en phase avec les facteurs économiques et démographiques, les signes de surévaluation sont aussi toujours faibles », ajoutait la SCHL.

L'on conclut toujours que le resserrement des règles hypothécaires amène cet atterrissage en douceur souhaité du marché de l'immobilier. Les analystes de la Banque Nationale le croient également. « Alors que le taux hypothécaire contractuel a diminué de 68 points de base depuis décembre dernier, le fait que le seuil d'admissibilité n'a diminué que de 15 points de base implique que la plupart des nouveaux acheteurs potentiels évincés [par ces règles] le restent. »



Les États-Unis accusent la Chine « de casser ses prix et d'avoir dévalué sa monnaie de 12% » afin de contrecarrer les tarifs douaniers.

JOHANNES EISELE AGENCE FRANCE-PRESSE

## III COMMERCE

## Les négociations entre la Chine et les États-Unis avancent

La Fed doit baisser les taux, affirme toutefois un conseiller de Donald Trump

AGENCE FRANCE-PRESSE  
À WASHINGTON

Le principal conseiller du président Donald Trump sur le commerce, Peter Navarro, a pris le relais de son patron et affirmé vendredi que les négociations commerciales avec la Chine « allaient de l'avant » mais qu'il fallait que la Fed baisse ses taux d'un demi-point de pourcentage d'ici la fin de l'année.

« Nous discutons, nous avons des négociations, on avance. Il y a des problèmes d'ordre structurel importants qui doivent être résolus », a déclaré M. Navarro sur CNN. Washington reproche à la Chine le vol des droits de propriété intellectuelle, le transfert forcé de technologies ou les subventions dont bénéficient les entreprises d'État.

Peter Navarro accuse par ailleurs la Chine « de casser ses prix et d'avoir dévalué sa monnaie de 12% » afin de contrecarrer les tarifs douaniers. Pour le conseiller, « le scénario à suivre » est que « la Fed baisse ses taux de 50 points de base en septembre et encore 25 points à la fin de l'année ».

La Banque centrale a réduit d'un quart de point (0,25%) le coût du crédit fin juillet pour la première fois en plus d'une

décennie, afin de soutenir la croissance face à l'affaiblissement de l'économie mondiale. Sa prochaine réunion monétaire est prévue le 18 septembre.

Judi, le président américain affirmait que la prochaine session de négociations commerciales entre Pékin et Washington programmée début septembre était « toujours prévue ». « C'est toujours prévu, si je comprends bien. Mais plus important que le rendez-vous de septembre, nous parlons au téléphone, nous avons des entretiens productifs », a-t-il affirmé, répondant à des journalistes dans le New Jersey.

Il a répété que la Chine « voulait parvenir à un accord » et qu'il allait « bientôt » parler au président chinois Xi Jinping qu'il « connaît bien ».

En début de semaine, le gouvernement Trump a finalement repoussé de plus de deux mois l'instauration de tarifs douaniers supplémentaires sur une vaste liste de produits grand public importés de Chine comme des téléphones et des jouets. Ce surcroît de taxes devait s'imposer au 1<sup>er</sup> septembre, avait décrété Donald Trump après avoir été déçu par le dernier round de discussions lors de ses émissions, Steven Mnuchin, secrétaire au Trésor et Robert Lighthizer, ambassa-

teur au Commerce, étaient revenus de Shanghai fin juillet sans grande avancée.

Mais à l'approche de la saison des achats de fin d'année, le gouvernement Trump, par crainte de répercussions sur les prix des achats des consommateurs américains, a préféré reporter la surenchère tarifaire.

Judi, Donald Trump a aussi répété que la Fed et son président Jerome Powell devaient baisser les taux d'intérêt. « Tous les pays partout dans le monde baissent leurs taux. Il faut que ce soit équilibré. Je m'en moque qu'on soit plus haut [sur les taux] mais on est bien trop haut », a-t-il affirmé ajoutant que Jerome Powell avait fait « une grosse bêtise » en relevant les taux fin 2018.

Question d'alimenter son discours, la banque centrale mexicaine a annoncé jeudi une baisse inattendue de son principal taux directeur, ramené de 8,25% à 8%, venant s'ajouter à la liste des autorités monétaires faisant le choix de réduire le coût du crédit face aux multiples menaces pesant sur la croissance. Elle a justifié sa décision par la faiblesse de l'inflation et par l'augmentation des capacités inemployées dans l'économie.

Avec Le Devoir

## Sunwing s'enracine plus profondément au Québec

GÉRARD BÉRUBÉ  
LE DEVOIR

Sunwing renforce ses racines au Québec avec la construction d'un siège social régional à Laval et l'ajout d'un avion à sa flotte exploitée à Montréal. Le nouvel édifice lavallois abritera notamment un centre d'appels, qui se verra confier des mandats rapatriés d'installations ailleurs au Canada.

Groupe de voyage Sunwing déménagera de la ville de Saint-Laurent à un nouvel édifice situé à Laval. Le terrain est acheté, et les travaux de construction du siège social régional doivent débuter en septembre. Le président du conseil et fondateur du voyageur, Colin Hunter, parle d'un investissement de 10 à 12 millions et de création d'emplois au rythme de l'expansion du centre d'appels et de réservations, qu'il ne peut chiffrer pour l'instant. L'immeuble de trois étages, pouvant passer à quatre, hébergera pour l'instant plus de 200 employés et abritera également l'administration et les finances, le service à la clientèle, le marketing et la division aérienne, comprenant la formation du personnel navigant.

Au cours d'un entretien au *Devoir*, Colin Hunter a vanté l'efficacité du

centre d'appels montréalais, son bilinguisme et l'hydroélectricité québécoise. Son expansion est devenue d'autant plus nécessaire que les appels du Canada et des États-Unis y convergent, et que des activités d'ailleurs au Canada y seront transférées.

Ces investissements étaient projetés avant qu'un scénario d'acquisition de Transat A.T. par Air Canada prenne forme. Présent au Québec depuis 13 ans, Sunwing compte aujourd'hui plus de 800 employés ici. Elle exploite deux bases, à Montréal et à Québec, et dessert cinq aéroports avec ceux des régions de Saguenay, Val-d'Or et Mont-Joli. « Le Québec est notre deuxième plus grand marché, et son potentiel de croissance est prometteur », dit-il. D'ailleurs, un avion additionnel sera basé à Montréal l'hiver prochain, le parc montréalais passant à neuf appareils.

De ce regroupement Air Canada-Transat, pour l'instant dans l'attente du vote des actionnaires le 23 août, Colin Hunter estime que la consolidation afférente ne modifiera pas l'environnement de Sunwing. « Tout sera en fonction de l'impact sur la capacité offerte. Si deux et deux font quatre, ce serait pareil pour nous. » Colin Hunter anticipe toutefois qu'il en résultera éven-

tuellement une réduction des capacités. Mais pour l'instant... « Si la transaction va de l'avant, l'intégration nécessitera un certain temps. Et le prochain hiver s'amorçait avec de la surcapacité. »

Cette saison hivernale se fera pour Sunwing uniquement en Boeing 737-800, ses quatre 737 MAX étant retirés de l'horaire se terminant mi-mai 2020 afin de dissiper toute incertitude. Avec plus de 350 737 MAX cloués au sol dans le monde depuis mars, l'interdiction de voler maintenue sur ces appareils a engendré son lot d'inconvénients, les compagnies aériennes touchées jonglant avec les annulations de vol, le remplacement des capacités perdues et le réaménagement des horaires. Chez Sunwing, quelque 3000 vols ont été annulés cet été. Il a fallu réduire la voilure, et le recours à des tierces parties — des fournisseurs américains — n'a pas toujours été optimal. Ce fût dérangeant pour les clients et coûteux pour Sunwing, « mais cette mauvaise expérience arrive à une fin pour nous ». Colin Hunter s'attend à recevoir une compensation de Boeing, le voyageur intégré n'hésitant pas à jouer, dans la négociation, tout le poids de son puissant partenaire allemand, TUI, actionnaire à 49% de Sunwing.

Ce qui n'empêchera pas Sunwing d'afficher de bons résultats financiers d'ensemble durant la saison estivale. Le président du conseil explique qu'il a résulté de ces appareils cloués au sol une restriction de la capacité dans l'industrie entraînant une hausse des prix ou du rendement par siège offert. Sunwing a également pu bénéficier de sa diversification dans l'hôtellerie, la contribution de ses quelque 16 000 chambres bénéficiant d'une complémentarité saisonnière de ses sources d'alimentation en voyageurs venant du Canada, des États-Unis et de l'Europe.

## III CANNABIS

# Forte hausse de la rémunération pour les patrons de Canopy Growth

L'entreprise ontarienne accumule toutefois les pertes

ROSS MAROWITS  
LA PRESSE CANADIENNE

Les dirigeants de Canopy Growth sont passés à la caisse, puisque leur rémunération globale a atteint 28,5 millions l'an dernier, alors que la consommation du cannabis à des fins récréatives a été légalisée en octobre dernier au Canada.

Près de 90 % de ce montant octroyé aux six principaux patrons ont été versés sous forme d'attributions fondées sur des options, a expliqué l'entreprise établie à Smiths Falls, en Ontario, dans sa circulaire de sollicitation envoyée à ses actionnaires en vue de son assemblée annuelle du 17 septembre. Pour l'exercice précédent, les patrons du producteur de cannabis avaient obtenu une rémunération globale de 11,3 millions.

Le cochef de la direction de Canopy Growth, Bruce Linton, qui a été poussé vers la sortie le mois dernier, a vu sa paye totale s'établir à 9,33 millions pour l'exercice terminé le 31 mars, par rapport à 2,52 millions pour l'année financière précédente. Cela tient compte de 8,56 millions d'attributions d'options, d'une prime de 450 000 \$, un salaire de base 318 000 \$ et une autre rémunération de 3568 \$.

M. Linton a également touché une somme de 1,5 million après avoir été licencié sans motifs valables le 2 juillet. On lui avait montré la porte à la suite d'une sortie du géant des boissons alcoolisées Constellation Brands, qui avait investi 5 milliards dans Canopy en novembre dernier, qui avait exprimé son mécontentement à l'égard



de la performance financière du producteur de cannabis. Constellation Brands détient une participation de 35,6 % dans Canopy et a le droit de nommer quatre administrateurs au conseil d'administration de la société.

Les autres dirigeants de la société ont chacun reçu entre 2,4 millions et 5,93 millions. Le chef de la direction par intérim, Mark Zekulin, ex-président et cochef de la direction, a vu sa rémunération globale s'établir à 5,96 millions de dollars l'an dernier. Ses options sur des actions ont totalisé 5,2 millions de dollars. M. Zekulin a aussi reçu un salaire

**L'entreprise perd des parts de marché.**

SEAN KILPATRICK LA PRESSE CANADIENNE

de base de 500 000 \$ et une prime de 250 000 \$. Son salaire total avait été d'environ 2,5 millions de dollars en 2018.

M. Zekulin a annoncé cette semaine qu'il quitterait l'entreprise « lorsqu'un chef de la direction approprié aura été trouvé ».

La circulaire de sollicitation a été déposée auprès des autorités réglementaires au moment où Canopy a vu son action plonger de 14,5 % pour toucher un creux depuis le début de l'année en raison de la publication de résultats financiers montrant que l'entreprise perd des parts de marché.

Rappelons que, selon les résultats publiés fin juin, Canopy a enregistré des revenus de 226,4 millions pour l'exercice clos le 31 mars 2019, en hausse par rapport à ceux de 77,9 millions de l'exercice précédent, soit avant la légalisation du cannabis récréatif en octobre. Mais la perte nette annuelle s'est élevée à 685,4 millions contre 70,4 millions. M. Linton avait alors avoué aux analystes que la société avait atteint le « creux de notre marge ».

Pour la période de trois mois terminée le 30 juin, Canopy a affiché une perte de 1,28 milliard, ou 3,70 \$ par action, par rapport à une perte de 91 millions, ou 40 ¢ par action, au premier trimestre de l'exercice précédent. Ce résultat est essentiellement lié à une perte hors trésorerie de 1,18 milliard. Canopy a généré des revenus nets de 90,5 millions, en hausse par rapport à 25,9 millions il y a un an.

Avec Le Devoir

## EN BREF

## Chute des mises en chantier aux États-Unis

WASHINGTON — Les mises en chantier se sont contractées de 0,4 % en juillet aux États-Unis, notamment en raison d'un recul constaté du côté de la construction d'immeubles à logements. Selon les données dévoilées vendredi par le département du Commerce, les mises en chantier ont chuté le mois dernier à un taux annuel corrigé des variations saisonnières de 1,19 million d'unités. Depuis le début de l'année, les mises en chantier ont diminué de 3,1 %. Une légère hausse de 1,3 % dans la construction de maisons unifamiliales a été contrebalancée par une diminution de 17,2 % dans la catégorie des immeubles à logements. Associated Press

## Ordonnance de blocage contre CannTrust

VAUGHAN — CannTrust Holdings a indiqué que la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario avait donné son feu vert à une ordonnance de blocage et d'interdiction visant la direction du producteur de cannabis. L'ordonnance rendue par le gendarme boursier ontarien interdit aux administrateurs et aux membres de la haute direction de la société d'effectuer des transactions sur les titres de CannTrust dans les deux jours ouvrables suivant le dépôt de tous les documents requis. Le producteur de cannabis a demandé une ordonnance plus tôt ce mois-ci parce qu'il ne s'attendait pas à respecter l'échéance du 14 août, date limite pour le dépôt d'un rapport financier intermédiaire. La Presse canadienne

## CARRIÈRES & PROFESSIONS

### UQAM | Université du Québec à Montréal

L'Université du Québec à Montréal (UQAM) est une université publique de langue française dont le rayonnement est international. L'originalité et les caractéristiques propres de ses programmes, sa recherche de pointe souvent axée sur les préoccupations sociales ainsi que ses innovations en création ont contribué à bâtir sa renommée. L'UQAM offre plus de 300 programmes aux trois cycles d'études et accueille quelque 39 000 étudiantes et étudiants.

#### APPEL DE CANDIDATURES

#### SECRÉTAIRE GÉNÉRALE, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

##### FONCTIONS

Relevant de la rectrice et du Conseil d'administration, la secrétaire générale, le secrétaire général assume la responsabilité hiérarchique des activités du Service des affaires juridiques, du Secrétariat des instances et du Service des archives et de gestion des documents. Cette personne est la, le secrétaire de toutes les instances de l'Université, a la garde des archives, des registres et des documents officiels de l'Université, signe les contrats et autres documents officiels et autorise la prise de procédures par l'Université ou la contestation de procédures prises contre elle, au besoin. Elle, il s'assure de la cohérence et de la mise à jour des règlements, politiques et procédures de l'Université. Elle, il conseille la rectrice sur les enjeux relatifs à la mission de l'Université et participe à la réflexion stratégique sur ceux-ci. La secrétaire générale, le secrétaire général valide les communications de l'institution avec les divers paliers gouvernementaux, les organismes de concertation et les autres établissements universitaires. Elle, il agit à titre de Responsable de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels. Cette description peut être modifiée par le Conseil d'administration.

L'appel de candidatures comportant notamment la description réglementaire et les exigences du poste sont disponibles à [carrieres.uqam.ca](http://carrieres.uqam.ca)

Le premier mandat de la, du titulaire aura une durée de trois ans, pouvant être prolongé après évaluation. Son traitement sera établi conformément au cadre de rémunération des membres du personnel de direction supérieure de l'UQAM adopté par le Conseil d'administration en décembre 2018.

Votre candidature, accompagnée d'un curriculum vitae, devra être reçue avant le 4 septembre 2019 à 16h, par courrier électronique ou par la poste.

##### Courrier électronique

[baron.louis@uqam.ca](mailto:baron.louis@uqam.ca)

##### Adresse postale

Monsieur Louis Baron  
Vice-recteur au Développement humain et organisationnel  
Université du Québec à Montréal  
Pavillon Athanase-David  
1430, rue Saint-Denis, bureau D-5400  
Case postale 8888, succursale Centre-ville  
Montréal (Québec) H3C 3P8

[www.carrieres.uqam.ca](http://www.carrieres.uqam.ca)

### Université du Québec

#### À propos de l'Université du Québec

Déployé sur l'ensemble du territoire québécois, le réseau est constitué de dix établissements, appuyés par le siège social, qui créent, transfèrent et mobilisent les connaissances répondant aux défis actuels posés à nos sociétés. Au total, plus de 100 000 étudiants fréquentent l'un ou l'autre des 1300 programmes offerts aux trois cycles d'études par l'Université du Québec à Montréal, l'Université du Québec à Trois-Rivières, l'Université du Québec à Chicoutimi, l'Université du Québec à Rimouski, l'Université du Québec en Outaouais, l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, l'Institut national de la recherche scientifique, l'École nationale d'administration publique, l'École de technologie supérieure et la Télé-université.

#### Description sommaire

Situé à Québec, le siège social de l'Université du Québec souhaite recruter un vice-président ou une vice-présidente à l'enseignement et à la recherche (VPER), poste de cadre supérieur relevant de la présidence.

Le ou la VPER participe à l'administration de l'Université du Québec selon les pouvoirs dévolus par la Loi sur l'Université du Québec et les règlements de chacun des organismes statutaires auxquels il ou elle siège. La personne titulaire de ce poste démontre un leadership fort et de grandes capacités à animer, à rassembler et à susciter le travail en partenariat afin de promouvoir et de soutenir la réalisation de sa mission. Elle est responsable de la planification de son secteur aux fins du développement de l'Université et de sa mission essentielle d'enseignement, de recherche et création et de services aux collectivités. Elle contribue à établir et à entretenir des relations avec les organismes externes, gouvernementaux et autres. Elle doit accroître l'émergence de partenariats dans le réseau, et contribuer au renforcement du positionnement stratégique du réseau et de chacun de ses établissements en matière scientifique et académique.

La personne titulaire de ce poste est responsable de la coordination des activités de l'Université du Québec en matière d'études de premier cycle, de cycles supérieurs et de la recherche, des bibliothèques et du soutien technologique à l'enseignement. Elle est également responsable du recensement et des déclarations. Sur toutes ces questions, elle est responsable devant le Conseil des études et l'Assemblée des gouverneurs des dossiers qui requièrent l'approbation de ces instances. Elle est membre du Conseil des études, de la Commission de planification et du Comité de régulation de l'Université. Elle assiste, à titre de personne convoquée, à l'Assemblée des gouverneurs et préside la Commission de l'enseignement et de la recherche.

**Durée du mandat :** Trois (3) ans, renouvelable à son terme.

#### Profil recherché

- ◆ Formation universitaire de troisième cycle;
- ◆ Solide expérience en gestion;
- ◆ Excellente connaissance de l'écosystème universitaire québécois et canadien;
- ◆ Maîtrise des enjeux de l'enseignement et de la recherche universitaires;
- ◆ Compréhension des problématiques propres au réseau de l'Université du Québec;
- ◆ Aptitudes à communiquer et à promouvoir les intérêts de l'Université du Québec auprès d'organismes.

Toute personne intéressée doit faire parvenir son curriculum vitae ainsi qu'une lettre de présentation indiquant ses motivations, ses expériences, ses réalisations et aptitudes la préparant à assumer les responsabilités de ce poste, avec la mention du numéro de concours 19-20/05, au plus tard avant 16 heures le 13 septembre 2019, à [martel.louise@rcgt.com](mailto:martel.louise@rcgt.com).

Nous vous remercions à l'avance de votre candidature, mais seules les personnes retenues pour la suite du processus de sélection seront contactées.

L'Université du Québec souscrit à un programme d'accès à l'égalité en emploi.



Milieu de vie privilégié au cœur de la ville de Québec, l'Université Laval est une grande université complète reconnue pour sa culture de l'excellence en enseignement et en recherche.

#### Professeure adjointe ou professeur adjoint

### ÉTUDES FÉMINISTES/ ANTHROPOLOGIE DU GENRE

Faculté des sciences sociales, Département d'anthropologie

CLÔTURE DU CONCOURS : 15 septembre 2019, 23 h 59

ENTRÉE EN FONCTION : 1<sup>er</sup> janvier 2020

Informations : [www.rh.ulaval.ca](http://www.rh.ulaval.ca)

Valorisant la diversité, l'Université Laval invite toutes les personnes qualifiées à présenter leur candidature, en particulier les femmes, les membres de minorités visibles et ethniques, les autochtones et les personnes handicapées. La priorité sera toutefois accordée aux personnes ayant le statut de citoyen canadien ou de résident permanent.



## III FOOTBALL

## Les Alouettes espèrent rebondir à Calgary

SIMON SERVANT  
LA PRESSE CANADIENNE

Les Alouettes auraient certes souhaité se retrouver ailleurs qu'au stade McMahon pour tenter de freiner deux mauvaises séquences. Malgré tout, l'occasion semble belle pour la formation montréalaise de renouer avec le succès.

Tenant de s'accrocher au deuxième rang de la section Est de la Ligue canadienne de football, les Alouettes (3-4) se présenteront tout d'abord au domicile des Stampeders de Calgary (5-3) avec le désir de mettre fin à une série de deux revers. Ils voudront aussi limiter à neuf leur séquence de défaites au stade McMahon.

Il faut remonter à 2009 pour retrouver la dernière victoire des Oiseaux à Calgary, un gain de 40-2. Anthony Calvillo agissait alors comme quart partant. Depuis, quelques revers à sens unique se sont succédé, dont un de 59-11 en 2017. À leurs neuf derniers affrontements sur le terrain des Stampeders, les Alouettes ont inscrit en moyenne 16 points alors qu'ils en ont perdu en moyenne plus de 35.

« Nous voulons revenir sur la bonne voie. C'est à nous d'effectuer les bons jeux et d'amener le ballon dans la zone de buts, a observé l'entraîneur-chef des Montréalais, Khari Jones. Nous n'avons pas été en mesure de le faire la semaine dernière — une défaite de 17-10 contre les Roughriders de la Saskatchewan — et nos gars n'apprécient pas cette situation. »

La porte pourrait toutefois s'ouvrir pour les Alouettes, car le quart vedette, Bo Levi Mitchell, n'est toujours pas en mesure d'effectuer un retour au jeu. Ennuyé par des raiders au muscle pectoral, Mitchell n'a lancé aucun ballon à l'entraînement, mercredi, et il n'a pas joué depuis la troisième semaine de la saison.

### Encore des blessés

Nick Arbuckle agira de nouveau comme quart partant pour les Stampeders même s'il est incommodé par des raiders au coude et qu'il a participé à l'entraînement de jeudi de façon limitée.

Sous la tutelle d'Arbuckle, la troupe albertaine a maintenu le cap en conservant une fiche de 4-2 depuis la blessure à Mitchell.

Il faut dire que les Alouettes ne sont pas non plus en parfaite santé. L'équipe a placé le nom du receveur B.J. Cunningham sur la liste des blessés pour une durée de six matchs et sa saison pourrait

être compromise. Jones a également affirmé que le porteur de ballon William Stanback allait rater le duel de samedi en raison d'une blessure au talon.

En l'absence de Stanback, Jeremiah Johnson aura une fois de plus l'occasion d'être le partant et Jones souhaite l'utiliser un peu plus que vendredi dernier. Face aux Roughriders, Johnson a effectué 10 courses pour des gains de 38 verges en plus de capter deux passes pour un total de 24 verges.

« Jeremiah est un bon porteur de ballon et il peut nous aider de plusieurs façons. Nous ne sommes pas inquiets lorsqu'il est dans la mêlée, a expliqué l'entraîneur-chef des Alouettes. Il est très dynamique et nous devons trouver un moyen de lui donner le ballon. Pas seulement dans le champ-arrière. »

La perte de Cunningham coïncide quant à elle avec les retours au jeu du quart numéro un Vernon Adams fils et du receveur DeVier Posey. Absent depuis le 13 juillet, Posey tente de retrouver la forme qui lui avait permis d'être nommé joueur par excellence de la 105<sup>e</sup> Coupe Grey, en 2017.

« DeVier est tellement talentueux et c'est bien de le revoir dans la formation. Quand il effectue ses tracés, il sait ce qu'il fait, a fait valoir Jones. J'aime ce qu'il apporte à l'équipe. C'est un vétéran qui est intelligent et qui sait comment jouer au football. Lorsqu'il en a eu l'occasion, il a été capable de réaliser de grandes choses. Même pendant sa guérison, il était impliqué au sein de notre équipe. »

Les Stampeders sont très efficaces contre la passe, menant, dans la LCF, au chapitre des interceptions (14). S'ils ont jeté un coup d'œil au dernier match des Alouettes, ils ont probablement constaté les difficultés de leurs adversaires à reconnaître et à contrer la couverture zéro (sans joueur en profondeur).

Jones a cependant passé du temps cette semaine afin de préparer son attaque à ce genre de situations et il a aimé le travail de ses joueurs pendant les entraînements.

« Si les équipes pensent nous avoir avec la couverture zéro, elles vont l'utiliser. Les Roughriders ont réussi deux touchés grâce à ça, la semaine dernière, a-t-il rappelé. Tu dois étudier cette défensive et savoir quand te débarrasser du ballon. À partir de maintenant, je vais m'assurer que mes joueurs sont préparés à l'affronter. »

Il reste à voir si ces ajustements seront profitables aux Alouettes.



Le milieu Samuel Piette (au centre) a subi récemment une blessure aux adducteurs.

DERIK HAMILTON ASSOCIATED PRESS

### III SOCCER

## L'Impact encore privé de ses deux leaders

Après l'Argentin Ignacio Piatti, c'est au tour de Samuel Piette de s'absenter pour plusieurs matchs

MICHEL LAMARCHE  
LA PRESSE CANADIENNE

L'Impact de Montréal a mérité son billet pour le Championnat canadien de soccer mercredi, mais depuis, les nouvelles ne sont pas nécessairement bonnes dans le camp de l'équipe. Tout ça, à la veille d'un deuxième match en 72 heures que Rémi Garde aurait souhaité jouer dimanche, à tout le moins.

Déjà au courant qu'il allait devoir se passer des services d'Ignacio Piatti pour le duel de samedi contre le FC Dallas au stade Saputo, Garde a en quelque sorte confirmé une information qui avait commencé à circuler en milieu de semaine, selon laquelle l'as argentin serait à l'écart du jeu pendant au moins trois semaines.

« Maintenant qu'il a passé des examens complémentaires, ce sera un peu plus long pour "Nacho". J'espère qu'il sera de retour pour la finale du Championnat canadien », a déclaré Garde lors de sa rencontre avec les journalistes, vendredi au Centre Nutrilait.

Piatti a déjà raté 18 parties du calendrier régulier de la MLS à la suite de deux blessures différentes, la première en mars, et la seconde, fin mai. Il a aussi manqué deux matchs du Championnat canadien, dont celui de mercredi dernier contre le Cavalry FC.

Si Piatti revient pour la finale du Championnat canadien, c'est donc dire qu'il ne jouera pas avant le mercredi 18 septembre lors du match aller contre le Toronto FC au stade Saputo. De ce fait, il manquera quatre autres rencontres, outre celle de samedi.

Par ailleurs, le match du 31 août contre D.C. United est celui où Garde espère revoir le milieu de terrain Samuel Piette, lui aussi sur le carreau.

Comme ce fut le cas pour Piatti, Piette n'a pas participé au duel retour de la demi-finale du Championnat canadien contre le Cavalry FC, les deux ayant subi des blessures aux adducteurs lors du match précédent contre le Fire de Chicago.

« Je pense que ce sera un peu moins long et j'espère que pour le match contre D.C., il aura pu s'entraîner un peu », a déclaré Garde au sujet de Piette.

Ces absences s'ajoutent au départ du défenseur central Zakaria Diallo, annoncé à quelques heures du match de mercredi.

Un départ qui a semblé prendre Garde et Saphir Taïder de court. « Honnêtement, on a été surpris nous aussi, a admis Taïder, qui était un bon ami de Diallo. On sait que ça peut aller très vite d'un côté comme de l'autre. Il n'a même pas eu le temps de nous dire au revoir, quasiment, tellement ç'a été vite. Mais il a envoyé un message après à tout le monde pour exprimer le pour-quoi du comment il était parti. »

Diallo est retourné en France pour se joindre au RC Lens, en Ligue 2.

« Disons que le marché français ferme plus tard et « Zak » est un joueur évidemment connu en France », a commenté Garde.

« On n'a pas eu vraiment le choix, en fait », a ajouté l'entraîneur-chef de l'Impact, qui n'a pas voulu dire à quel moment il avait été informé de la décision de Diallo.

### Deux équipes semblables

Le match entre l'Impact et le FC Dallas mettra aux prises deux équipes affichant des dossiers semblables et qui s'affronteront dans un contexte difficile.

L'Impact (10-13-3 - 33 pts) a joué à Calgary mercredi soir mais a l'avantage de rentrer chez lui. De son côté, le Dallas FC (10-10-6 - 36 pts) arrive de plus loin encore puisqu'il a rendu visite au Galaxy de Los Angeles, également mercredi.

Ce qui ne veut pas dire que l'Impact est satisfait du calendrier.

« Je ne comprends pas encore comment ça se fait qu'on joue demain. Je ne le comprendrai jamais mais voilà, à nous de nous adapter. On a eu un jour de repos, on a voyagé toute la nuit. J'espère qu'on ne le ressentira pas trop sur le terrain samedi. On va tout faire pour prendre les trois points », a déclaré Taïder.

Garde, lui, a parlé de cette question sur un ton frôlant la résignation même s'il reste persuadé que des matchs aussi rapprochés ne peuvent pas aider à améliorer la qualité du spectacle.

« Effectivement, c'est pour moi une aberration, une absurdité, que ce match n'ait pas eu lieu le dimanche. Mais il y en a eu d'autres. C'est pour ça que je vous dis que j'ai abandonné sur cette saison-là de me battre sur ces choses-là. Mais encore une fois, après, si on déplore la qualité des matchs, il y a des explications. »

## Papeterie Casse - Noisette

*Nous tenons en inventaire agendas,  
papiers Lalo, papier St-Gilles,  
cartes, plumes et stylos,  
albums de photos, articles de bureau,  
sceaux, cires à cacheter.*

445, rue St-Sulpice, Vieux-Montréal Téléphone : 514 845-4980

Heures d'ouverture :  
du lundi au vendredi de 10 h 00 à 18 h 00  
les samedis et dimanches de 10 h 00 à 16 h 30

## UNIVERS DU STORE.ca

STORES SUR MESURE  
Fabriqué au Québec *Certifié 5 Étoiles®*

ESTIMATION GRATUITE 1 855 770-8677

MONTRÉAL 514-231-8677  
BEAUCONSFIELD 514-697-9484  
LONGUEUIL 450-445-9829  
LAVAL 450-627-3716  
REPENTIGNY 514-755-8677

QUÉBEC 418-654-8677  
LÉVIS 418-654-8677  
TROIS-RIVIÈRES 819-696-8677  
WEST PALM BEACH 561-706-9277  
FORT LAUDERDALE 954-955-8677



## MOTORISATION DISPONIBLE



MEILLEURS PRIX GARANTIS

## ESTIMATION GRATUITE

50% de rabais ou

INSTALLATION GRATUITE

## III CINÉMA

## Peter Fonda au bout de la route

L'acteur célébré pour le film culte *Easy Rider* a succombé à un cancer du poumonAGENCE FRANCE-PRESSE  
À LOS ANGELES

L'acteur américain Peter Fonda, rendu célèbre par son rôle de motard dans *Easy Rider* (1969), qu'il avait coécrit, est mort vendredi matin à son domicile de Los Angeles à l'âge de 79 ans, a annoncé son entourage.

Fils de la légende d'Hollywood Henry Fonda, petit frère de Jane Fonda et père de Bridget Fonda, Peter Fonda est mort d'un arrêt respiratoire provoqué par un cancer du poumon, a indiqué son relationniste dans un communiqué.

« Tandis que nous pleurons la perte de cet homme doux et gracieux, nous souhaitons aussi célébrer son esprit indomptable et son amour de la vie. En l'honneur de Peter, portez un toast à la liberté s'il vous plaît », conclut le communiqué signé de sa famille.

« Je suis très triste. C'était mon gentil petit frère adoré. Le bavard de la famille. J'ai passé des moments merveilleux seule avec lui ces derniers jours. Il est parti en riant », a dit Jane Fonda dans une déclaration transmise à l'AFP.

*Easy Rider*, écrit par Peter Fonda, Dennis Hopper, et Terry Southern, interprété par les deux premiers et réalisé par Hopper, est l'un des films étonnants de la contre-culture américaine des années soixante. Il évoque la quête de liberté à travers une odyssée à moto dans les grands espaces du Sud-Ouest américain.

L'image de Peter Fonda, les jambes

**Easy Rider, écrit par Peter Fonda, Dennis Hopper, et Terry Southern, interprété par les deux premiers et réalisé par Hopper, est l'un des films étonnants de la contre-culture américaine des années soixante.**

étendues sur son *chopper* Harley-Davidson peint aux couleurs du drapeau américain, est emblématique du cinéma de cette époque. Un exemplaire de cette moto s'était vendu aux enchères 1,35 million de dollars en 2014.

En 1998, il avait concouru aux Oscar pour son rôle dans le film *L'Or de la vie* de Victor Nuñez, qui lui a valu un Golden Globe.

Plus récemment, Peter Fonda avait joué Méphistophélès dans *Ghost Rider* (2007). Son dernier film, *The Last Full Measure*, avec Samuel L. Jackson, Morgan Freeman et Laurence Fishburne, doit sortir fin octobre aux États-Unis.

Militant écologiste de la première heure, l'acteur avait fait sensation au Festival de Cannes en 2011 lorsqu'il avait qualifié le président américain de l'époque, Barack Obama, de « putain de traître » en lui reprochant sa gestion d'une marée noire dans le golfe du Mexique provoquée par le naufrage de la plate-forme pétrolière Deepwater Horizon.



L'image de Peter Fonda, les jambes étendues sur son *chopper* Harley-Davidson peint aux couleurs du drapeau américain, est emblématique de la contre-culture des années soixante.

COLUMBIA PICTURES

## III MONTRÉAL

## Les écrivains inquiets d'une motion de l'opposition

La réforme des prêts numériques nuirait « considérablement » aux auteurs, juge l'UNEQ

LEILA JOLIN-DAHEL  
LE DEVOIR

L'Union des écrivaines et écrivains québécois (UNEQ) s'inquiète du dépôt d'une motion par l'opposition officielle de la Ville de Montréal, qui vise à faciliter l'accès aux livres électroniques dans les bibliothèques municipales. Dans une lettre envoyée vendredi à Valérie Plante, l'UNEQ demande à la mairesse de s'opposer à la motion qui sera présentée le 19 août.

« [L'opposition] demande notamment l'adoption de plateformes ne fixant pas de limites sur la durée d'emprunt ou le nombre de lecteurs simultanés d'un titre numérique », peut-on lire dans la lettre. Selon l'UNEQ, cela constituerait une « concurrence déloyale au livre imprimé, notamment aux nouveautés sur les tablettes des librairies ».

L'UNEQ estime également que le fait que des usagers puissent télécharger un titre « comme bon leur semble » relève du « piratage et non du prêt ». « Pour nous, ça équivaut à renier complètement les redevances pour les ayants droit et les éditeurs », dénonce la présidente de l'UNEQ, Suzanne Aubry, en entrevue au *Devoir*.

## Redevances en danger

Avec la plateforme qu'utilise actuellement la Ville de Montréal, pretnumerique.ca, la durée d'un prêt est limitée à 21 jours (28, en période estivale). Si elle est adoptée, la motion présentée par les élus d'Ensemble Montréal permettra aux usagers des bibliothèques d'avoir accès à un contenu numérique sans limitation de prêt, tant sur le nombre que sur la durée, et sans liste d'attente ni gestion des droits numériques et contraintes techniques. « Ce que l'opposition veut faire, tous azimuts, ça nuirait nécessairement aux

ventes du livre, donc ça nuirait aux redevances de l'auteur », soutient M<sup>me</sup> Aubry.

Selon la présidente de l'UNEQ, il n'y a « pas de problème » d'accès aux livres. Elle soutient que, comme pour les livres en papier, les gens acceptent d'être sur une liste d'attente en ce qui a trait des emprunts numériques. « Si on veut absolument lire un livre, on va aller l'acheter. Et si on ne veut pas l'acheter, on peut l'emprunter en bibliothèque », dit-elle. « Imprimé ou électronique, pour nous, un livre est un livre. »

M<sup>me</sup> Aubry estime également que le système actuel est le fruit de longues négociations passées. « Ça a été conçu de façon très réfléchi par les éditeurs et par les auteurs pour que ce soit raisonnable pour les écrivains, comme pour les utilisateurs en bibliothèque », explique-t-elle.

Selon elle, aucun changement au système de prêts numériques ne pourrait être fait « sans nuire considérablement aux auteurs ». D'après un sondage mené auprès des membres de l'UNEQ à partir de leur déclaration de revenus de 2017, le revenu moyen qu'ils tirent de leurs activités littéraires est de 9169 \$. Le revenu littéraire médian serait quant à lui inférieur à 3000 \$.

Le bureau de la mairesse Plante a déjà indiqué au *Devoir* ne pas vouloir commenter la motion avant qu'elle ne soit débattue au conseil municipal, le 19 août.

**Imprimé ou électronique, pour nous, un livre est un livre**

SUZANNE AUBRY



## Unifor réclame une aide d'urgence pour les journaux de Capitales Médias

LIA LÉVESQUE  
LA PRESSE CANADIENNE

C'est au tour du syndicat Unifor de réclamer une aide financière « ciblée et urgente » du gouvernement Legault pour sauver les emplois dans les quotidiens du Groupe Capitales Médias et l'information en région. Et cette aide devrait être annoncée d'ici dix jours, soit avant la commission parlementaire sur l'avenir des médias, selon Unifor.

Le syndicat Unifor, affilié à la FTQ, représente une centaine de travailleurs menacés par la situation financière difficile du groupe médiatique, dans les journaux quotidiens *La Tribune*, à Sherbrooke, et *Le Quotidien*, à Saguenay.

« L'heure est grave en ce qui concerne l'avenir des six quotidiens régionaux du Groupe Capitales Médias », a affirmé en entrevue vendredi le directeur québécois d'Unifor, Renaud Gagné.

Toute aide financière devra être annoncée bientôt, dans les prochains jours, a pressé le dirigeant syndical.

« L'inquiétude, c'est que si jamais il y a une fermeture parce que ça fait faillite, repartir des salles de presse et tout, c'est quasiment impensable. Et pour nous, c'est de l'information essentielle dans les régions. Ces six journaux-là sont dans plusieurs régions du Québec. Et c'est important en matière d'emplois et pour l'économie régionale », a plaidé M. Gagné.

Quant à la possibilité que Québec se porte acquéreur de tout le groupe médiatique ou en partie, M. Gagné souligne que « plutôt que de faire faillite et de fermer,

Québecor pourrait être une solution ».

« Mais on a toujours un peu des inquiétudes sur la concentration [de la presse]. Et naturellement, nos gens nous diraient: "Il y a eu des conflits assez difficiles avec Québecor" [au *Journal de Québec* et au *Journal de Montréal*]. Mais c'est certain que si c'était la seule solution, bien écoutez, on ferait affaire avec Québecor. L'important, c'est que ces journaux-là continuent à vivre, les emplois, l'information et l'économie qui s'active », a commenté M. Gagné.

## Vers une solution permanente

Plus tôt cette semaine, la Fédération nationale des communications de la CSN, qui représente aussi des journalistes touchés dans ces quotidiens, s'était aussi inquiétée pour les mêmes motifs. Elle avait rappelé que les syndicats de l'information déplorent la situation des médias depuis plusieurs années.

La Fédération professionnelle des journalistes du Québec, par la voie de son président Stéphane Giroux, a aussi plaidé dans *Le Devoir* pour « une aide d'urgence au moins, en attendant que des solutions permanentes puissent être mises en place ». Il avait notamment dénoncé la fuite des revenus publicitaires vers Google et Facebook. La Fédération québécoise des municipalités a également lancé un cri du cœur pour l'information en région.

Groupe Capitales Médias regroupe *Le Soleil* à Québec, *Le Quotidien* à Saguenay, *La Tribune* à Sherbrooke, *La Voix de l'Est* de Granby, *Le Droit* de Gatineau et *Le Nouvelliste* à Trois-Rivières.

**Harcelé au travail?**

Voyez  
**François Gendron**  
avocat  
LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514-845-5545

# Montréal, héritière Bauhaus

L'esprit du mouvement souffle dans le design, les immeubles et surtout les écoles de formation de la métropole

L'école du Bauhaus, la plus influente en architecture et en design modernes, était créée il y a tout juste un siècle en Allemagne. Après un arrêt à Weimar, berceau du mouvement, puis à Tel-Aviv, première ville Bauhaus du monde, ce dernier volet de la série examine la fortune montréalaise de ce magistère de la modernité.

STÉPHANE BAILLARGEON  
LE DEVOIR

Où est le Bauhaus ? Il est partout ! Cette école centenaire d'art et d'architecture a eu tellement d'emprise sur la construction et le design au XX<sup>e</sup> siècle qu'il est facile d'en trouver les traces petites ou monumentales *ad nauseam*, ailleurs comme ici. Le Bauhaus a vraiment créé « de la cuillère à la ville », selon une célèbre formule du fondateur de l'établissement, Walter Gropius.

C'est cet esprit qui souffle sur les mille et un objets simples et pratiques du quotidien pour « tout le monde », où la forme suit la fonction. La moindre maison du Québec peut retrouver l'héritage bauhausien dans une lampe, un meuble, une théière.

C'est aussi l'influence indéniable du mouvement qui se fait sentir dans plusieurs grands édifices modernes de Montréal, la tour de la Bourse, la tour CIBC, la Place Ville Marie et, bien sûr, le complexe Westmount Square, signé Mies van der Rohe. Lui-même a dirigé l'école dans ces dernières années, à Dessau puis à Berlin.

« À Montréal, plusieurs tours de bureaux du centre-ville sont inspirées par les gratte-ciel à mur-rideau de Mies, dit Christina Contandriopoulos, professeure d'histoire de l'art de l'UQAM, spécialiste de l'architecture. Dans les quartiers résidentiels de Montréal ou de Québec, on trouve des exemples de maisons unifamiliales blanches, épurées, avec des fenêtres en bandeaux, des garde-corps tubulaires métalliques, influencées par la maison des maîtres de Gropius à Dessau. »

Elle ajoute que la majorité des projets de logements sociaux du Québec sont « directement ou indirectement influencés par les projets de logements sociaux des années 1920 en Allemagne ». Elle fournit un exemple encore plus précis : « La cuisine de Francfort, conçue par Margarete Schütte-Lihotzky, est devenue un modèle international pour les petites cuisines en série. » IKEA n'a vraiment rien inventé...

## Bauhaus ou style international ?

Mais de quoi parle-t-on exactement ? Ces gratte-ciel résolument modernes sont toujours classés de « style international » et on en perd donc un peu son allemand. Quel est le lien avec le Bauhaus ? En gros, l'un se retrouve dans l'autre, et il est possible de les amalgamer par métonymie, mais peut-être plus souhaitable de les distinguer.

Le style international est codifié et nommé par les architectes Henry-Russell Hitchcock et Philip Johnson, commissaires d'une exposition au Museum of Modern Art de New York en 1932. Dans leur analyse formelle, ils définissent trois principes fondamentaux de ce mouvement : le volume de l'espace (par opposition à la masse et la solidité), la régularité et la flexibilité.

Ces principes sont partagés par l'école du Bauhaus, mais aussi par d'autres piliers de la modernité aux Pays-Bas, en Belgique, en France aussi, notamment avec Le Corbusier.

« Je veux distinguer l'école du Bauhaus et son influence de celle du style international, parce que l'héritage for-



L'ESPRIT  
BAUHAUS



- 1 La Place Ville Marie
- 2 Une résidence privée, 3223, avenue Trafalgar, Westmount
- 3 Le Westmount Square
- 4 L'École de design de l'UQAM, 1440, rue Sanguinet, Montréal
- 5 Une résidence privée, 237, avenue Querbes, Montréal

MARIE-FRANCE COALLIER LE DEVOIR

La moindre maison du Québec peut retrouver l'héritage bauhausien dans une lampe, un meuble, une théière

mel du Bauhaus est divers et protéiforme, nuance encore plus Christina Contandriopoulos. Le Bauhaus de Gropius est différent de celui d'Albers, de Moholy Nagy, de May, de Schütte-Lihotzky ou de Mies », en citant différents noms de professeurs célèbres de l'école.

## Une école...

Le legs se fait aussi formidablement sentir dans la formation des créateurs. « Le Bauhaus est fondamental parce qu'il révolutionne l'enseignement de l'art, du design, de l'architecture, résume Francine Vanlaethem, présidente et fondatrice de Docomomo Québec, qui documente l'architecture moderne. Montréal aussi a été marquée fondamentalement par ce nouveau paradigme pédagogique. »

La révolution s'est instaurée lentement, sur des décennies, pour finalement balayer les traditions beaux-arts et Arts & Crafts qui dominaient. McGill a été la première à se tourner vers la nouvelle manière à partir des années 1940.

« Avant, on enseignait les styles, les ornements, les ordres, dit M<sup>me</sup> Vanlaethem. À partir de là, on s'initie à un langage de base géométrique qu'on apprend à travers la manipulation des formes, l'exploration des textures, des couleurs, des matériaux. En plus, on ne fait pas qu'étudier à l'école, on y vit, on y crée. »

M<sup>me</sup> Vanlaethem est aussi professeure émérite de l'École de design de l'UQAM, elle aussi sous la tutelle pédagogique de l'établissement mythique moderne et centenaire. Même le pavillon uqamien de 1995, conçu par l'architecte Dan Hanganu, témoigne de cette source en reprenant plusieurs éléments du programme de l'immeuble construit par Gropius à Dessau en 1925, avec sa galerie d'exposition au rez-de-chaussée, ses ateliers de création, ses espaces modulaires.

## ... qui fait école

La professeure Contandriopoulos parle au total d'un « mouvement intellectuel et social », d'une école qui fait école, quoi. Elle souligne que l'école du Bauhaus est la première du genre qui accueille officiellement les femmes dès son ouverture, dans une volonté assumée de réforme sociale.

« Les femmes designers, parmi elles, Gunta Stozl, Annie Albers, Marianne Brandt, Alma Siedhoff-Busché, ont réalisé des projets en design qui ont eu une influence énorme, dit-elle. Surtout, elles ont été les premières femmes designers à se photographier et à faire circuler une nouvelle image de la femme comme designer professionnel. »

L'exposition inaugurale du Nouveau Musée Bauhaus de Weimar témoigne de cette exceptionnelle modernité avec des photos d'étudiantes, assez nombreuses, souvent vêtues à la garçonnette. La professeure souligne que ces pionnières ne l'ont pourtant pas eu facile à l'école, comme l'ont montré des études récentes de Patrick Rössler et Elizabeth Otto (*Bauhaus Women, A Global Perspective*) ou Anja Baumhoff (*The Gendered World of the Bauhaus*).

L'immense aventure créatrice de l'école du Bauhaus, née à Weimar en 1919, en même temps que la république éponyme, est aussi morte en même temps qu'elle. Les deux filles exceptionnelles de la capitale culturelle de l'Allemagne ont été emportées par la dérive totalitaire, qui a finalement replongé le monde dans une grande débauche meurtrière et destructrice.

LEDEVOIR

1265, rue Berri, 8<sup>e</sup> étage,  
Montréal (Québec) H2L 4X4  
Métro Berri-UQAM  
Ouvert du lundi au vendredi  
de 8 h 30 à 16 h 30



Suivez-nous  
sur LeDevoir.com  
et sur nos réseaux  
sociaux



## RÉDACTION

Téléphone  
514 985-3333  
Courriel  
redaction@ledevoir.com

## RENSEIGNEMENTS ET ADMINISTRATION

Téléphone  
514 985-3333

## ABONNEMENTS

(du lundi au vendredi  
de 7 h 30 à 16 h 30)  
Téléphone  
514 985-3355  
Extérieur de Montréal  
1 800 463-7559 (sans frais)  
Courriel  
abonnements@ledevoir.com  
Télécopieur  
514 985-5967

## PUBLICITÉ

Téléphone  
514 985-3399  
Extérieur de Montréal  
(sans frais)  
1 800 363-0305  
Courriel  
publicite@ledevoir.com  
Télécopieur  
514 985-3340

## AVIS PUBLICS ET APPELS D'OFFRES

Téléphone  
514 985-3452  
Courriel  
avisdev@ledevoir.com  
Télécopieur  
514 985-3340

## PETITES ANNONCES ET PUBLICITÉ PAR REGROUPEMENT

Téléphone  
514 985-3322  
Courriel  
petitesannonces@ledevoir.com  
Télécopieur  
514 985-3340

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en aviser notre service à la clientèle. Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir inc., dont le siège social est situé au 1265, rue Berri, 8<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec) H2L 4X4. Il est imprimé par Imprimerie Mirabel inc., 12800, rue Brault, Saint-Jacques de Mirabel, division de Québecor Media, 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal, qui a retenu pour la région de Québec les services de l'imprimerie du Journal de Québec, 450, avenue Béchard, Québec, qui est la propriété de Corporation SunMedia, 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. Emission de publication - Enregistrement no 0858. Dépot légal: Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007.